

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION

PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ACTION SOCIALE

SOUS DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Direction des ressources Humaines et de l'action sociale, sous direction du recrutement et de la formation, annonce l'ouverture d'un concours sur épreuve pour le recrutement d'officiers et agents de rééducation, au profit de ses établissements pénitentiaires selon le tableau ci-après :

Grades	Nombre de postes		Mode de recrutement	Diplôme ou niveau exigé
	Hommes	Femmes		
Officier De rééducation	70	04	Concours Sur épreuve	Licence de l'enseignement supérieure ou un titre reconnu équivalant dans l'une des spécialités suivantes : - sciences juridiques et administratives, - sciences Financières, - sciences économiques, - sciences de gestion, "option management", - sociologie "option déviance et criminologie", - psychologie "option clinique".
	74			
Agent De rééducation	1892	100	Concours Sur épreuve	Niveau 3 ^e AS ou titre reconnu équivalent.
	1992			

Conditions de recrutement:

- Etre de nationalité Algérienne depuis **05 ans** au moins,
- Avoir accompli le service national ou en être dispensé pour des raisons autres que médicales,
- Avoir une taille minimale de **1,66m** pour les hommes et **1,58m** pour les femmes,
- Avoir une acuité visuelle totalisant **15/10^{ème}** pour les deux yeux, sans correction ni lentilles, et sans que l'acuité minimale pour un seul œil ne soit inférieure à **7/10^{ème}**,
- Avoir les aptitudes physiques et psychiques compatibles avec l'emploi postulé,
- Etre âgé de **30 ans** au plus à la date du concours de recrutement,
- Avoir satisfait à l'examen médical et psychologique,
- Etre titulaire du titre, diplôme ou du niveau demandé.

Les candidats définitivement admis au concours doivent suivre une formation spécialisée et seront affectés en fonction des besoins.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une Demande Manuscrite de participation,
- Six (06) photos d'identité,
- Une copie certifiée conforme à l'originale de la carte d'identité nationale en cours de validité,
- Une Copie certifiée conforme à l'original du titre, diplôme ou du niveau scolaire,
- Une copie certifiée conforme à l'originale de l'attestation justifiant du dégageant des obligations du service national,
- Un Extrait du casier judiciaire (bulletin n° 03) en cours de validité,
- Un Certificat d'acuité visuelle délivré par **un médecin Ophtalmologue**,
- Un Certificat de toise délivré par **les services de la direction générale de la sûreté nationale**,
- Un Certificat de nationalité,
- Une fiche familiale d'état civil, le cas échéant,
- Deux (02) Certificats médicaux (**médecine générale, phtisiologie délivrés par un médecin spécialiste**),
- Deux (02) enveloppes format moyen timbrées et libellées à l'adresse du candidat,
- Une quittance qui justifie le versement des frais de participation au concours, ces frais doivent être versés au compte postal de la trésorerie centrale sous le N ° =**3000 – 50/52** au profit de la régie centrale de la **Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire** et de la **Réinsertion** ouvert auprès de la trésorerie centrale sous le N°=**597-756**,

Ou pour le compte de la trésorerie de la willaya au profit de la régie centrale de la **Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire** et de la **Réinsertion** ouvert auprès de la trésorerie centrale sous le N°= **597-756** d'un montant de :

- **(300,00) DA** pour le grade d'officier de rééducation,
- **(200,00) DA** pour le grade d'Agent de rééducation,

Les dossiers de candidature doivent être adressés ou déposés à la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion sise rue du 11 décembre 1960 El Biar-Alger et ce dans un délai de **trente (30) jours pour le grade d'officier de rééducation** et **quarante cinq (45) jours pour le grade d'Agent de rééducation**, à compter de la date de la première parution de cette annonce dans les journaux nationaux.

Observation :

La liste des candidats admis à la sélection sera affichée à la date du **13 février 2012** pour le **grade d'officier de rééducation** et **28 février 2012** pour le **grade d'agent de rééducation** dans les établissements pénitentiaires selon leur résidence au niveau des cours suivantes : Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tamanrasset, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Alger, Djelfa, Jijel, Sétif, Saida, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ourgla, Oran, Illizi, Ghardaïa, Relizane, Boumerdès, Bordj Bou Arréridj, El ouad.

Tout dossier incomplet ou ne remplissant pas les conditions exigées ou parvenu après la date de clôture sera rejeté.